



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 19

Le 05 août 2021

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le [BSV 18 du 03 août 2021](#).

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Vitivista, Phloème, Soufflet Vigne et les ADAR de secteur. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Phénologie	Progression lente de la véraison
Tordeuses	Pression G2 faible à nulle – Période de comptage des perforations
Mildiou	Risque très fort en présence de symptômes
Flavescence Dorée	Demande de renouvellement de Traitements Obligatoires sur les zones : BELV01, MONT04, STET01, STPHI01

SYNTHESE METEOROLOGIQUE

SYNTHESE METEO DE LA PERIODE du 29 juillet au 04 août 2021

Les températures de la semaine sont restées fraîches pour la saison. Les minimales, parfois inférieures à 10°C, sont enregistrées les 29 juillet et 02 août. Les maximales ont difficilement dépassé les 25°C le 29 juillet et sont même tombées sous les 20°C le samedi 31 juillet. Les températures moyennes hebdomadaires sont de 18°C et sont inférieures de 2,5°C à celles de la semaine précédente.

Ces T°C froides sont accompagnées d'un ciel nuageux provoquant régulièrement des averses. Le cumul hebdomadaire varie de 10,2 à 20 mm selon les stations, majoritairement concentré sur les journées des 03 et 04 août.

Tableau 1 : Données météorologiques : du 29 juillet au 04 août 2021

STATIONS- Lieux dits (29 juillet – 04 août 2021)	Température Min. obs.	Température Max. obs.	Température Moyenne	Précipitation (Cumul en mm)
CASTILLON-Ferrasse	11.9	25	18	10.2
GARDEGAN-Mattetournier	8.9	25.6	17.6	14.2
LIBOURNE-Garderose	12.5	25.4	18.5	18.6
LUSSAC-Mayne Blanc	10.7	25.2	17.8	18
MONTAGNE-Goujon	11	25.2	18.3	13.6
NEAC-Lavergne	10.7	25.9	17.9	15.2
POMEROL-Evangile	10.7	25.9	18.2	13.5
PUISSEGUIN-Beauséjour	10.9	26	17.9	17
ST CHRISTOPHE-Fombrauge	11.9	25.8	18.2	18.4
ST EMILION-Grand Barrail	10.8	25.4	18	13.8
ST ETIENNE DE LISSE-Mangot	10.3	25.4	17.7	20
ST GENES DE C.-Terres Blanches	10.3	24.9	17.7	17
VIGNONET-ST PEY-La Vergne	9.2	25.8	17.7	16.4

Météo prévisionnelle (sources CIVB, Météociel, Météo Blue) : du 05 au 11 août 2021

La tendance météo actuelle se maintiendra jusqu'au lundi 09 août avant le retour d'un ciel ensoleillé et de températures qui dépasseront les 30°C le mercredi 11 août. Un dernier épisode pluvieux est attendu pour samedi 07 août, avec un cumul annoncé de 5 mm.



Phénologie au vignoble

Date d'observation : lundi 02 et mardi 03 août

Le début de la véraison se généralise mais celle-ci est lente sous les conditions météorologiques actuelles. Sur notre réseau, la parcelle la plus précoce (Libourne) a tout juste dépassé le stade mi-véraison alors que 2 placettes (Puisseguin, Tayac) ne présentent encore aucune baie vérée.



Flavescence Dorée

DECISION DEFINITIVE DE RENOUELEMENT DE TRAITEMENTS OBLIGATOIRES

Le protocole de suivi des pièges jaunes déterminant la nécessité de déclencher des traitements complémentaires contre la cicadelle de la flavescence dorée est désormais terminé.

Zones soumises à un nouveau traitement contre la cicadelle de la flavescence dorée :

Un renouvellement de traitement est demandé pour les zones :

BELV01, MONT04, STPHI01, STET01.

Aucune obligation pour les autres secteurs

Les vignerons disposant d'au moins une parcelle dans ces zones seront contactés par courrier pour les informer de cette consigne.

Rappel pour les utilisateurs de Pyrément :

Ce traitement est obligatoire sur toutes les parcelles de ces 4 zones, à l'exception des vignes traitées au Pyrément Naturels (Pyrément et seconds noms commerciaux) qui ne sont pas concernées (l'ensemble des traitements ayant été effectué en juin sur le stade larvaire de l'insecte dans ce cas précis).

Comment connaître la position de mes parcelles dans les différentes zones ?

- En relisant votre courrier du GDON du 26 avril 2021
- En vous connectant sur notre cartographie dynamique : https://www.gdon-libournais.fr/cartes_TO.php

Comment réaliser le traitement obligatoire ?

Si vous êtes concerné, le traitement peut être positionné dès à présent de préférence ou plus tard dans l'été si vous êtes en congés en respectant le Délai Avant Récolte (DAR) de la spécialité commerciale. Ce traitement est à réaliser à la dose homologuée, en plein sur le feuillage.

Cas des vignes mères de greffons :

Les vignes mères de greffons ne sont pas concernées par les protocoles du GDON et restent soumises aux traitements obligatoires selon les consignes émises par FranceAgrimer.

Cas des vignerons ayant dépassé les seuils d'intervention :

Les dépassements de seuil concernent cette année 16 vignerons (3 % des suivis). Ces derniers sont contactés individuellement par le GDON pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des traitements correctifs.

PROSPECTION CONTRE LA FLAVESCENCE DOREE

Durant l'été, les équipes du GDON parcourent le vignoble afin de localiser les pieds de Flavescence Dorée. **Il nous est impossible de prévenir chaque vigneron individuellement de la date de passage des équipes sur son parcellaire.** Nous nous excusons de ce désagrément et vous remercions par avance de faire bon accueil aux différents salariés et prestataires qui travailleront cet été dans vos vignes.

Si vous croisez les équipes et souhaitez-vous assurer qu'il s'agit bien de salariés affectés à la prospection, les techniciens mandatés pour le prélèvement des échantillons disposent d'une carte de contrôle qui atteste de leur fonction. **Ils peuvent vous la présenter sur simple demande.**

Les prospections impliquent à la fois des salariés permanents de la structure, du personnel saisonnier et des équipes des prestataires Aquitaine Viti Service et Banton Lauret (au total environ 55 personnes impliquées dans l'action). Cette surveillance aura lieu majoritairement entre le mercredi 11 août et le mercredi 1^{er} septembre mais se prolongera également jusqu'en octobre.

Repérages de pieds suspects

Nous restons également à votre disposition pour tous diagnostics de pieds suspects découverts par vos soins. N'hésitez pas à nous contacter pour toute visite de parcelle.

Départ des équipes de prospection

Une première équipe de prospection sera présente mardi 10 août à Lussac, secteur Pichaud. Les équipes de prospection débuteront ensuite le mercredi 11 août sur les zones :

Equipe L. Guichard	Saint Philippe d'Aiguille- Antennes
Equipe C. Sergeant	Saint Christophe des Bardes- Bourg
Equipe J. Guironnet	Saint Christophe des Bardes- Laroque
Equipe M. Roux	Lussac-secteur Pichaud
Equipe T. Lambert	Puisseguin-Les Laurets
Equipe V. Sohier	Les Salles-Chalumeau

SECTEURS PROSPECTES EN 2021

La prospection 2021 inclut l'ensemble des parcelles contaminées par la Flavescence Dorée sur les 4 dernières années de suivi, toutes communes confondues. En plus de ces observations, le tableau page suivante présente les différentes communes et secteurs prévus dans la surveillance.

COMMUNES	PROGRAMME PREVISIONNEL DE PROSPECTION en 2021
Belvès de Castillon	Parcelles contaminées, foyer de BELV01
Castillon la Bataille	Cercle CAST01
Francs	Parcelles contaminées, foyer de FRAN01
Gardegan et Tourtirac	Parcelles contaminées
Lalande de Pomerol	100% de la commune
Les Artigues de Lussac	Parcelles contaminées
Les Salles de Castillon	Cercle SALL03 + Parcelles contaminées
Libourne	Cercles LIB03 et COND01 + Parcelles contaminées
Lussac	Cercle LUS03 + Parcelles contaminées
Montagne	Cercles MONT01, MONT02+ Parcelles contaminées
Néac	50% de la commune
Pomerol	100 % de la commune
Puisseguin	100 % de la commune
St Christophe des Bardes	100% de la commune
Saint Cibard	Parcelles contaminées
Saint Emilion	Parcelles contaminées
Saint Etienne de Lisse	Cercle STET01
Saint Genès de Castillon	100% de la commune
Saint Hippolyte	Parcelles contaminées
Saint Laurent des Combes	Parcelles contaminées
Saint Magne de Castillon	33 % de la commune (partie nord)
Saint Pey d'Armens	100% de la commune
Saint Philippe d'Aiguille	100% de la commune
Saint Sulpice de Faleyrens	Parcelles contaminées
Sainte Colombe	100% de la commune
Tayac	Parcelles contaminées
Vignonet	Parcelles contaminées

Tableau 4 : Programme prévisionnel prospection-2021

Observation des ravageurs

SUIVI DES TORDEUSES

Suivi des vols

Pas de départ de 3^{ème} vol pour le moment, aucune capture cette semaine sur le réseau de pièges.

Bilan des Perforations

Le bilan des perforations a pour l'instant été réalisé sur 50 parcelles à raison de 50 grappes observées aléatoirement par parcelle. **Il confirme une très faible pression dans le vignoble avec une moyenne générale de perforations de 2%**, plus faible valeur observée depuis 2008 sur le réseau, à équivalence avec 2014. Ce résultat est obtenu sur des parcelles majoritairement non traitées (80 % des vigneron interrogés n'ayant pas positionné de traitement) et situées hors confusion sexuelle (98 % des situations). Seules 3 parcelles sur 50,

connues pour leur sensibilité historique, présentent plus de 10 % de perforations mais ces niveaux d'attaques sont plus faibles qu'habituellement observé.

Ce niveau faible de pression est également confirmé par des partenaires techniques (Vitivista, Phloème).

Malgré la date relativement avancée, les larves restent à des stades encore précoces, démontrant un retard important du cycle de l'insecte par rapport aux autres millésimes.



Maladies Cryptogamiques

MILDIOU	
Symptômes découverts	<p>En vignoble traité : L'état sanitaire continue de se dégrader malgré une diminution de l'apparition de nouveaux symptômes. L'intégralité des parcelles est concernée par des symptômes a minima sur le feuillage.</p> <p>L'évaluation des dégâts menée la semaine dernière sur plus de 550 parcelles a été reconduite et montre une légère augmentation du nombre de parcelles en situation de dégâts importants. Ainsi 13 % des parcelles (contre 10 % la semaine dernière) présentent plus de 50 % de perte de récolte liée au mildiou.</p>
Incubations en cours	<p>Contaminations issues des pluies du 03/04 août : les pluies ont pu générer des contaminations primaires qui sont encore en cours d'incubation pour un début d'expression au 08 août.</p> <p>Contaminations secondaires issues des taches déjà présentes : des apparitions régulières de nouveaux symptômes sont détectées par le modèle sur les parcelles déjà touchées.</p>
Des contaminations sont-elles prévues dans les prochains jours ?	<p>La possibilité de contaminations secondaires par repiquage est moins élevée que précédemment mais peut encore avoir lieu en situation d'hygrométrie importante.</p>
Conclusion	<p>Le risque mildiou est fort sur le vignoble, la présence de la maladie est généralisée et le risque de contamination secondaire par repiquage est exceptionnel pour la période. En présence de mildiou, la protection doit être effective, au moins jusqu'au retour annoncé d'un temps sec et chaud, moins favorable à la maladie (attendu pour mercredi 11 août).</p> <p>La stratégie de protection phytosanitaire doit être, si possible, couplée avec tous les travaux en vert ayant un intérêt prophylactique (écimage, rognage, effeuillage, ...) afin de limiter au maximum la présence de la maladie.</p>

L'équipe du GDON du Libournais